



La Banque Postale lance le paiement par reconnaissance vocale

publié le 02/03/2016

Descriptif :

Lors d'un achat en ligne, les clients pourront s'identifier en prononçant une phrase type dans leur smartphone.

Est-ce le début d'une petite révolution qu'initie la Banque Postale ? Selon une information de France Info ce lundi matin, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a donné son accord pour que l'établissement bancaire puisse utiliser la biométrie vocale comme outil de paiement.

La technologie sera utilisée plus précisément pour sécuriser les paiements en ligne et s'assurer que la personne qui effectue un achat est bien le détenteur identifié de la carte bancaire utilisée. Pour cela, il faudra télécharger une application qui permettra de faire apparaître la possibilité du paiement vocal sur les sites de ventes, rentrer les données de sa carte bancaire et enregistrer via son smartphone ses nom et prénom ainsi qu'une phrase type. L'objectif est de lier ses données de paiement à sa signature vocale.

« Résistant à la perte de voix » 



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.